

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 8562

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELBACHIR

IKARIM

Date de naissance :

09/02/1971

Adresse : VILLA 13 RESIDENCE LES 3 GOLFS

VILLE VERTE BOUSKOURA

Tél. : 0663709312

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Imane MARKOUCH
Dermatologue - Vénérologue
Dermatologue Esthétique - Cosmétologue Laser
224, Rue 14 Novembre, Agdal, Casablanca
Tél: 05 22 87 58 43

Date de consultation : 14/02/2021

Nom et prénom du malade : BELBACHIR MERYEM

Age : 40 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

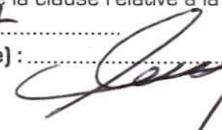
Nature de la maladie : Derme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 20/02/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/02/2022	6	Graduit		Docteur Imane MARKOUE Dermatologue et Radiologue Dermatologie et Radiologie Laser 224 Rue 14 Mandorane Ain Chok - Casablanca Tél: 05 22 87 58 43

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
du pharmacie Taplaza MOULNAKHLA PHARMA Tél : 05 22 59 09 87 / 06 66 74 62	14/02/2022	1016,00 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				</

Docteur Imane MARKOUCH

Dermatologue - Vénérologue

Diplômée de l'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI

Ancienne interne des hôpitaux de Paris

الدكتورة إيمان مركوش

الخصائص في أمراض الحلم والتسلل

خریجه کلیه بیبر و ماری کوری پاریس 6

طبيبة بمستشفيات يارس ساقا

Casablanca le : 14 FEV 2022

Jelle Moryem

~~pharmacie
laplaza~~

MOULNAKHLA PHARMA
Tél : 05 22 59 09 97 / 06 66 74 74 62

PPV: 249 DH 00

PPV: 249 DH 00

PPV: 249 DH 00

PPV: 249 DH 00

① SOTRET do my up PPV: 249

$$249,00 \times 4$$

= 996,004

$9,00 \times 4 = 996,00$ DcfL fiktiv an m. Lien

de temps x 2 mois

On race μ trick

② Reinhard dem

90,00 Dfl $100 \times 21 = 2100$

~~assigned to line~~

Image Vaginale
Gynéco-Endocrinologie
Cosmétologie
A Aix Chaville

224 زنقة 14 ماندرونا عليه الهمزة الدار للضياء - Ain Chock - Casablanca - 224

الهاتف : 0524 58 43 / 20 - E-mail : imanemarkouch@yahoo.fr